



NOTION DE CONTRAT DE MARIAGE ?



Il s'agit d'un **acte juridique signé par les futurs époux** et qui définit, de manière précise, le sort de leurs biens pendant et après le mariage.

LES CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES DU CONTRAT DE MARIAGE

- 01 FACULTATIF
- 02 MODIFIABLE
- 03 SÉCURISE LE SORT DES BIENS ENTRE LES ÉPOUX
- 04 ASSURE L'AVENIR DES ENFANTS
- 05 ÉLÉMENT IMPORTANT EN CAS D'EXERCICE D'UNE PROFESSION COMMERCIALE PAR L'UN OU LES DEUX CONJOINTS
- 06 ANTICIPE LA RÉPARTITION ET L'ORGANISATION DES BIENS DURANT ET APRÈS LE MARIAGE.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉGIMES MATRIMONIAUX

- 01 LE RÉGIME DE LA COMMUNAUTÉ RÉDUITE AUX ACQUÊTS (LE PLUS COURANT EN FRANCE)
- 02 LE RÉGIME COMMUNAUTAIRE OU RÉGIME DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE
- 03 LE RÉGIME SÉPARATISTE OU DE SÉPARATION DES BIENS
- 04 LE RÉGIME DE LA PARTICIPATION AUX ACQUÊTS

QUAND FAIRE UN CONTRAT DE MARIAGE ?



AVANT LA CÉLÉBRATION DE L'UNION.